

Mettre en place le CSE



DUREE

2 jours (14 heures)

PUBLIC

Dirigeant d'entreprise, RH, et plus généralement toute personne amenée à mettre en place l'institution

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Maîtriser le processus électoral

Réussir la mise en place de l'institution

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratique

Stage en petit groupe - Support de cours

EVALUATION

Test en fin de stage

INTERVENANT

Formateur Consultant, spécialiste en Droit du Travail et Gestion Sociale

LIEU

Chez EvryWare, site Client ou à distance

VALIDATION

Attestation de formation

1. Organiser les élections

1.1. Préparation des opérations électorales

- Calcul de l'effectif
- Identification des établissements distincts
- Détermination du nombre de collèges et projet de répartition du personnel et des sièges
- Mise au point du calendrier

1.2. Mise en œuvre du processus électoral

- Information du personnel
- Invitation des organisations syndicales
- Négociation du protocole électoral
- Respect du principe de neutralité

1.3. Organisation matérielle du vote

- Installation d'un panneau réservé aux élections
- Etablissement et affichage des listes électorales
- Dépôt des listes de candidats
- Conception des bulletins de vote
- Envoi des votes par correspondance
- Préparation de la salle : Prévoir les urnes et les isoloirs
- Convocation des salariés composant le ou les bureaux de vote

1.4. Déroulement des scrutins

- Premier tour : monopole syndical
- Condition de quorum
- · Second tour : candidatures libres
- Dépouillement
- Proclamation des élus
- Rédaction des procès-verbaux

2. Installer le CSE

Tél.: 01 60 87 12 60

Fax: 01 60 87 12 61

- Fournir les moyens nécessaires à l'exercice de la mission
- Organiser la première réunion





Version 2023-05-03